

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 16/12/2024 - 60754 - 1994 B 00788 - 672 006 483 -
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Comptes certifiés conformes
Emmanuel Benoist, Président

Signé par :
 Emmanuel Benoist
F38C18B1D47E454...

2024

COMPTES ANNUELS

SAS PricewaterhouseCoopers Audit

EXERCICE CLOS LE 30/06/2024

I. BILAN AU 30/06/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 729 759	1 729 759		
Fonds commercial	13 845 697		13 845 697	13 845 697
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	16 447 638	6 637 671	9 809 967	9 397 899
Autres immobilisations corporelles	496 005		496 005	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 232 394		1 232 394	6 339 666
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				1
Autres immobilisations financières	719 942		719 942	386 417
ACTIF IMMOBILISE	34 471 435	8 367 430	26 104 006	29 969 681
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	50 409 882		50 409 882	78 116 656
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	983 541		983 541	2 779 778
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	93 753 051	3 648 375	90 104 676	88 922 206
Autres créances	167 502 597		167 502 597	48 062 621
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	4 524 886		4 524 886	12 862 887
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 714 036		3 714 036	3 321 076
ACTIF CIRCULANT	320 887 993	3 648 375	317 239 618	234 065 224
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	715		715	9 730
TOTAL GENERAL	355 360 143	12 015 805	343 344 339	264 044 635

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 2 510 460)	2 510 460	2 510 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport	174 254	174 254
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	251 046	251 046
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	50 679	945 067
Report à nouveau	-221 085	-2 478 501
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	30 171 569	2 880 113
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 094	
CAPITAUX PROPRES	32 938 017	4 282 439
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	438 496	1 060 026
Provisions pour charges	104 691	252 510
PROVISIONS	543 187	1 312 536
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 620	520 135
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 248	483 115
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 015 504	81 529 652
Dettes fiscales et sociales	67 638 749	59 153 994
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 547 471	3 400 614
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	92 578 960	113 358 128
DETTE	309 823 552	258 445 637
Ecart de conversion passif	39 583	4 023
TOTAL GENERAL	343 344 339	264 044 635

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2024

Rubriques	France	Exercice 2024 Exportation	Total	Exercice 2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	433 004 634	22 032 691	455 037 325	393 648 410
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	433 004 634	22 032 691	455 037 325	393 648 410
Production stockée			-27 707 774	1 443 133
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			596 338	705 332
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			5 577 425	5 556 764
Autres produits			308 439	200 543
PRODUITS D'EXPLOITATION			433 811 754	401 554 182
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			239 144 687	221 892 625
Impôts, taxes et versements assimilés			7 458 611	7 506 708
Salaires et traitements			112 899 888	104 131 033
Charges sociales			51 718 620	44 779 039
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 519 509	1 315 400
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 648 375	3 933 074
Dotations aux provisions				
Autres charges			17 987 405	16 629 546
CHARGES D'EXPLOITATION			434 377 095	400 187 423
RESULTAT D'EXPLOITATION			-565 341	1 366 758
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				28 372
Perte supportée ou bénéfice transféré				-28 372
PRODUITS FINANCIERS			3 035 490	1 948 772
Produits financiers de participations			947 453	1 130 053
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 988 951	382 308
Autres intérêts et produits assimilés			14 116	47 088
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 730	7 231
Différences positives de change			75 240	382 092
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			509 470	264 554
Dotations financières aux amortissements et provisions			105 406	62 240
Intérêts et charges assimilées			349 917	77 949
Différences négatives de change			54 148	124 365
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			2 526 020	1 684 218
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 960 679	3 107 720
PRODUITS EXCEPTIONNELS			45 807 975	1 568 489
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			125 034	1 356 721
Produits exceptionnels sur opérations en capital			44 668 345	32 715
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 014 596	179 052
CHARGES EXCEPTIONNELLES			16 469 631	898 862
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			763 088	239 659
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			13 953 682	16 839
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1 752 860	642 363
RESULTAT EXCEPTIONNEL			29 338 344	669 626
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			849 681	708 268
Impôts sur les bénéfices			277 774	188 966
TOTAL DES PRODUITS			482 655 219	405 099 814
TOTAL DES CHARGES			452 483 651	402 219 701
BENEFICE OU PERTE			30 171 569	2 880 113

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	14
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.8. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	14
2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	3.9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PROVISIONS REGLEMENTEES.....	14
2.1 PRINCIPES COMPTABLES	7	3.10. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	15
2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	7	3.11. CHARGES A PAYER.....	16
2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8	3.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17
2.4 EN-COURS	8	4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT ...	18
2.5 CREANCES.....	8	4.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	18
2.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8	4.2. RESULTAT FINANCIER	18
2.6 PROVISIONS.....	8	4.3. OPERATIONS EN COMMUN	19
2.7 DETTES	8	4.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
2.8 OPERATIONS EN DEVISES	9	4.5. PARTICIPATION DE L'EXERCICE	19
3. NOTES SUR LE BILAN	10	4.6. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	20
3.1. IMMOBILISATIONS.....	10	5. AUTRES INFORMATIONS	21
3.2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	11	5.1 DETAIL DES FILIALES ET PARTICIPATION	21
3.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12	5.2 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	21
3.4. CREANCES ET DEPRECIATIONS DES COMPTES CLIENTS & IMMOBILISATIONS	12	5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE D'INTEGRATION FISCALE	21
3.5. PRODUITS A RECEVOIR.....	13	5.4 EFFECTIFS	22
3.6. COMPTES DE REGULARISATION.....	13	5.5 ENGAGEMENTS FINANCIERS	22
		5.1.1. Engagements Financiers donnés ..	22
		5.1.2. Autres engagements donnés	23

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/07/2023 au 30/06/2024 soit une durée de 12 mois.

La société a absorbé par voie de fusion au 1^{er} juin 2024 la société PwC Holdings n°2 (RCS Nanterre 498 578 244).

Par le biais de cette opération, elle a acquis la totalité des droits de la société PwC Support Services (RCS Nanterre 391 654 795) anciennement détenus par la société absorbée.

La société a ensuite cédé la totalité des titres détenus de la société PwC Support Services (RCS Nanterre 391 654 795) à la société PricewaterhouseCoopers Entreprises (RCS Nanterre : 632 028 627) le 17 juin 2024.

La société a cédé, le 30 juin 2024, la totalité des titres détenus de la société PricewaterhouseCoopers Entreprises (RCS Nanterre : 632 028 627) à la société PwC Holding Interprofessions (RCS Nanterre 412 737 967), anciennement dénommée PwC Juridique et Fiscal jusqu'au 30/06/2024.

2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2024 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Immobilisations	Durée d'utilisation
Logiciels	1 à 5 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 ans

2.3 Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4 En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.6 Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

2.7 Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.8 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2024
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	15 576 457			1 000	15 575 457
Total 1 Incorporelles (1)	15 576 457	0	0	1 000	15 575 457
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations, agencements..... Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours	10 454 368	2 742 720		787 157	12 409 931
	3 501 514	4 488 366		3 952 174	4 037 707
		7 444 690		6 948 686	496 005
Total 2 Corporelles (2)	13 955 882	14 675 776	0	11 688 017	16 943 641
Participation Prêts et autres immobilisations financières	6 339 666	8 844 193		13 951 464	1 232 394
	386 418	333 525		1	719 942
Total 3 Financières (3)	6 726 084	9 177 718	0	13 951 465	1 952 337
TOTAL	36 258 423	23 853 494	0	25 640 482	34 471 435

Les prêts et autres immobilisations financières sont constitués de dépôts et cautionnements pour un montant de 719 942 euros.

Au 30 juin 2024, des fonds commerciaux figurent à l'actif de la société pour un montant de 13 845 697 €.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel.

Le test de dépréciation mis en œuvre n'a pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation à la clôture de l'exercice.

3.2. Amortissements et dépréciations

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2024
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 730 759		1 000	1 729 759
Total 1	1 730 759	0	1 000	1 729 759
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	3 336 712	1 177 544	728 033	3 786 223
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 221 270	344 773	200 148	1 365 895
Emballages récupérables et divers				
Total 2	4 557 982	1 522 317	928 181	5 152 118
Participation				
Prêts et autres immobilisations financiers				
Total 3	0	0	0	0
TOTAL	6 288 742	1 522 317	929 181	6 881 877

3.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 265 689 626 € en valeur brute au 30/06/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	719 942	0	719 942
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	719 942		719 942
ACTIF CIRCULANT :	264 969 684	264 969 684	0
Clients	90 547 737	90 547 737	
Clients douteux	3 205 313	3 205 313	
Personnel et comptes rattachés	18 608	18 608	
Organismes sociaux	268 810	268 810	
Etat : impôts et taxes diverses	18 852 521	18 852 521	
Groupe et associés	70 143 588	70 143 588	
Débiteurs divers	78 219 070	78 219 070	
Charges constatées d'avance	3 714 036	3 714 036	
TOTAL	265 689 626	264 969 684	719 942
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.4. Créances et dépréciations des comptes clients & immobilisations

CREANCES	Début d'exercice	Augmentation de l'exercice.	Diminution de l'exercice	Net 30/06/2024
Dépréciation Clients	3 931 360	3 648 375	3 931 360	3 648 375
Autres créances				
Dépréciation des immobilisations corporelles		1 485 553		1 485 553
TOTAL	3 931 360	5 133 928	3 931 360	5 133 928

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrecouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

3.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à 1 401 409 euros et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Clients factures à établir	1 111 774	2 520 269
Clients, factures à établir (Intercos France)	61 817	0
Clients, avoirs à émettre	(293 745)	
Indemnités journalières de sécurité sociale	253 980	561 876
Produits à recevoir divers	267 583	0
Remboursement - Assurance	0	136 625
Produit Generali	0	1 809 626
Convention de successeur PKF ARSILON	0	83 520
Fournisseurs avoir à obtenir	0	950
TOTAL	1 401 409	5 112 866

3.6. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 3 714 036 €. Elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	193 363		
Archivage	25 561		
Loyers payés - Location simple	983 263		
Charges locatives et taxes foncières	225 647		
Cotisations professionnelles	2 080 251		
Evénements professionnels	167 576		
Autres charges	34 360		
Maintenance informatique	4 015		
TOTAL	3 714 036		

3.7. Composition du capital social

PricewaterhouseCoopers Audit est une Société par Actions Simplifiées, dont le capital social est composé de 54 000 actions d'une valeur nominale de 46,49 euros et détenue à hauteur de 99,74% par PwC Audit. Le capital est entièrement libéré.

3.8. Variation des Capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Autres affectations	Résultat de l'exercice	Fin de l'exercice
Capital Social	2 510 460				2 510 460
Primes d'émission, de fusion et d'apport...	174 254				174 254
Réserve légale	251 046				251 046
Autres réserves	945 067	-894 388			50 679
Report à nouveau	-2 478 501	2 478 501	-221 085		-221 085
Résultat	2 880 113	-2 880 113		30 171 569	30 171 569
Amortissements dérogatoires			1 094		1 094
Dividendes		1 296 000			
TOTAL	4 282 439	0	-219 991	30 171 569	32 938 017

Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023 qui font ressortir un bénéfice de 2 880 113 euros, décide de l'affecter comme suit :

- En totalité au poste Report à nouveau qui de (2 478 501) euros se trouve porté à 401 612 euros,
- Affectation du poste Report à nouveau de 401 612 euros au poste Autres réserves, ramenant le poste Report à nouveau à 0 euro, et portant le poste Autres réserves de 945 067 euros à 1 346 679 euros, sur lequel sera prélevé un montant de 1 296 000 euros au titre de la distribution d'un dividende, soit un dividende de 24 euros par action,
- Le solde du poste Autres réserves étant de 50 679 euros.

3.9. Provisions pour risques et charges et provisions réglementées

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Reprises	Au 30/06/2024
Provisions pour litige prud'homal	717 080	160 148	481 380	395 848
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Autres provisions pour charges	52 510	104 691	52 510	104 691
Autres provisions pour risques	585 726	146 624	585 726	146 624
Provisions pour pertes de change	9 730	715	9 730	715
TOTAL	1 312 536	307 487	1 076 836	543 187

3.10. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	11 620	11 620		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	145 015 504	145 015 504		
Personnel et comptes rattachés	28 043 700	28 043 700		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 790 678	19 790 678		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	43 134	43 134		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 234 136	18 234 136		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	1 527 102	1 527 102		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	54	54		
Autres dettes	4 547 417	4 547 417		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	92 578 960	92 578 960		
TOTAL	309 792 305	309 792 305	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	509 733			

3.11. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à 102 915 108 euros :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Fournisseurs, factures non parvenues (y compris intercos France)(1)	61 186 625	11 431 665
Dettes fiscales et sociales	40 175 137	35 039 897
Charges à payer diverses et intérêts courus	703 665	514 759
Provision pour participation		708 268
DETTES	102 915 108	47 694 589

(1) : dont Fournisseurs, avoirs à recevoir (Intercos France) au 30/06/2024 : -29 367 611 euros.

3.12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 92 578 960 € à la clôture. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2024 CEE + Export	Total	Exercice 2023 Total
Production vendue de services	433 004 634	22 032 691	455 037 325	393 648 410
Dont honoraires	400 944 695	22 032 691	422 977 386	363 815 265
Dont prestations	32 059 939		32 059 939	29 833 145
Chiffre d'affaires	433 004 634	22 032 691	455 037 325	393 648 410
%	95,16 %	4,84 %	100,00 %	

4.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 2 526 020 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	3 035 490	1 948 772
Autres produits de participations	947 453	1 130 053
Intérêts intercompagnies		382 308
Autres intérêts et produits assimilés	14 116	47 088
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 988 951	382 308
Reprises sur provisions pour pertes de change	9 730	7 231
Différences positives de change	75 240	382 092
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	509 470	264 554
Dotations aux provisions pour pertes de change	105 406	62 240
Intérêts et charges assimilées	349 917	77 949
Différences négatives de change	54 148	124 365
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	2 526 020	1 684 218

4.3. Opérations en commun

Néant.

4.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 29 338 344 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	45 807 975	1 568 489
Produits divers	0	1 356 722
Produits exceptionnels divers	246	32 715
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	124 788	
Produits de cessions de titres	44 668 345	
Reprise sur Provision IJSS et client	333 216	124 852
Reprise provision sur autre litige		
Reprise de provision sur litiges prud'hommaux	681 380	54 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 469 631	898 862
Charges exceptionnelles diverses	2 218	19 539
Amendes, pénalités et majorations	306 510	
Indemnités transactionnelles – Personnel	444 144	227 382
Charges sur exercices antérieurs	12 434	9 578
Valeur nette comptable des titres cédés	13 951 464	
Dotations exceptionnelles aux amortissements des immobilisations	64 132	21 367
Dotations aux amortissements dérogatoires	1 094	
Dotations sur provision IJSS	41 933	283 216
Dépréciations exceptionnelles des immobilisations corporelles	1 485 553	
Dotations sur litiges prud'hommaux	160 149	137 780
Dotations provision sur autres litiges		200 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 338 344	669 626

4.5. Participation de l'exercice

Le résultat de l'exercice a permis de constater un montant au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de **849 681 €**.

4.6. Impôt sur les bénéfices

Ventilation d'impôts sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt (en €)
Résultat courant	1 960 679	-490 170	625 669	2 096 178
Résultat exceptionnel et participation des salariés	28 488 663	-413 273		28 075 390
Résultat comptable	30 449 343	-903 443	625 669	30 171 569

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Détail des filiales et participation

Dénomination	Capital	QP détenue	Valeur brute Titres		Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux Propres (Réserves et report à nouveau)	Dividendes encaissés	Valeur nette Titres	Prêts avances & cautions	Résultat comptable
Filiales (+ 50 %)					
PRICEWATERHOUSECOOPERS FRANCE	86 000	99,96%	84 204		1 429 418
63 rue de Villiers	73 980	80 595	84 204		389 494
92200 NEUILLY SUR SEINE					
SIREN 338 683 956					
Participations (entre 10 et 50%)					

5.2 Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Audit, 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine.

Les états financiers des comptes consolidés peuvent être consultés à cette même adresse.

5.3 Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PricewaterhouseCoopers Audit, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2012, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

5.4 Effectifs

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	1 534
Non Cadres	351
TOTAL	1 885

5.5 Engagements financiers

5.1.1. Engagements Financiers donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Caution fondation - Fondation PWC	570 000	570 000		
Caution Baux Caution locaux Marseille				
Caution locaux Lille				
Caution locaux Rennes	49 485		49 485	
Caution locaux Rennes	50 235		50 235	
Caution locaux Toulouse	26 715	26 715		
Caution locaux Lyon (Bureaux)	254 280		254 280	
Caution locaux Lyon (Commerces)	32 339		32 339	
	983 054	596 715	386 339	0

La société PricewaterhouseCoopers Audit, membre de PricewaterhouseCoopers GIE, est tenue par les engagements donnés par le GIE au titre des cautions relatives au loyer.

Ces engagements, calculés au prorata de sa participation au capital du Groupement s'élèvent à :

- 50 109 euros pour Crystal Park.

5.1.2. Autres engagements donnés

Retraite

Compte tenu de l'ancienneté du personnel de la société, ainsi que du taux de rotation élevé de ce personnel, les engagements en matière de retraite (indemnité de fin de carrière) ne peuvent représenter un montant significatif.

Yourcegid
Solutions de gestion

SAS PricewaterhouseCoopers Audit
63 Rue rue de Villiers

92200 NEUILLY SUR SEINE
FRANCE

Tel :

@ :

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 3 DECEMBRE 2024**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024 qui font ressortir un bénéfice de 30 171 569 euros, décide de l'affecter comme suit :

- A hauteur de 221 085 euros au poste de report à nouveau qui de (221 085) euros est ramené à 0 euro,
- A hauteur de 28 620 000 euros au titre de la distribution d'un dividende, soit un dividende de 530 euros par action,
- Le solde de 1 330 484 euros au poste Report à nouveau qui de 0 euro se trouve porté à 1 330 484 euros.

L'Assemblée générale précise que, pour les actionnaires pouvant en bénéficier, ce dividende par action est éligible en totalité au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire visé à l'article 117 quater du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire, à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de l'abattement de 40 % visé à l'article 158 au 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à la loi, il est ici rappelé que la Société a distribué au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants :

Exercice	Montant distribué en euros	Dividende par action
2020/2021	néant	néant
2021/2022	néant	néant
2022/2023	1 296 000 euros*	24*

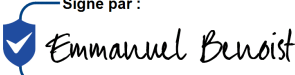
* éligible en totalité au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire visé à l'article 117 quater du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire, à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de l'abattement de 40 % visé à l'article 158 au 3-2° du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

Emmanuel Benoist

Président

Signé par :

F38C18B1D47E454...

Ce document est signé au moyen de la plateforme de signature électronique DocuSign®.
Il est précisé que le signataire accepte de signer le présent document par signature électronique et manifeste ainsi son consentement aux obligations qui découlent du présent document. Ainsi, en application des articles 1366 et 1367 du Code Civil, du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, du Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014, le signataire reconnaît (i) qu'en procédant par signature électronique, il donne au présent document la même force probante que l'écrit sur support papier constituant ainsi l'original qui lui revient et également (ii) que la signature électronique utilisée via DocuSign® permet d'identifier le signataire, d'assurer l'intégrité du document et de le conserver sans possibilité de le modifier, et enfin (iii) que les données d'horodatage du document, qui permettent de constituer et de certifier la date de signatures des présentes, lui sont opposables et font foi entre elles. En cas de contestation, il appartiendra à celui qui conteste l'intégrité et/ou la validité du présent document d'en rapporter la preuve, et ce en produisant tous les éléments d'identification qui ont été utilisés pour les besoins de la signature électronique, le certificat de signature électronique relatant les modalités techniques de réalisation de la signature électronique.

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros

Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine

RCS : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSEIL - FRANCE INTERNATIONAL

Siège Social : 11, rue des Laitières – 94300 VINCENNES

Tél : 01 43 74 39 91 - E. Mail : contact@ac-fi.eu

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 555.000 €
Membre de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne
RCS : Paris 797 426 228

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros

Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine

RCS : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1er juillet 2023 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **PricewaterhouseCoopers Audit** relatif à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant,

les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

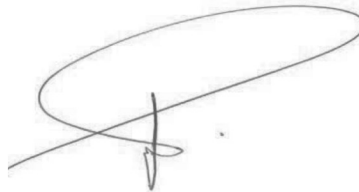
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 22 novembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Audit Conseil – France International
Soufian MALIK

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a small flourish at the bottom.